

# Bulletin de l'Observatoire des politiques économiques en Europe

N° 3

Hiver 2000

Universités Louis Pasteur (Faculté des sciences économiques et de gestion) et Robert Schuman (Institut des Hautes Etudes Européennes) ---- Strasbourg.

## Éditorial de Michel Dévoluy et Moïse Sidiropoulos

La construction de l'UEM est articulée sur la présence d'une Banque centrale européenne indépendante : la BCE . On a voulu ainsi suivre

### Sommaire

- **Grand angle sur l'année 2000**  
Michel Dévoluy 3
- **Entrevue fictive à Francfort**  
Gilbert Koenig 7
- Emploi, salaires et formation en Europe**
- 1. **La stratégie européenne pour l'emploi : bilan 2000 et perspectives 2001**  
Guy Tchibozo 10
- 2. **L'impact de l'UEM sur le marché du travail**  
Moïse Sidiropoulos 13
- 3. **Les entreprises sont-elles favorables à une baisse des salaires ?**  
G. Diana et F. de Palma 17
- 4. **Evaluation du programme Léonardo dans son application en France**  
Jacques Trautmann 19
- **Les événements marquants (juin – novembre 2000)**  
Gérard Lang 23

l'exemple de la vertueuse Bundesbank dont l'indépendance a semblé à beaucoup être une caractéristique déterminante dans la réussite allemande. Mais l'indépendance comme arrangement institutionnel ne suffit pas, à elle seule, à résoudre tous les problèmes de l'UEM et, notamment, ceux qui découlent des imperfections de la coordination des acteurs économiques. Deux autres aspects doivent également être pris en compte : l'organisation du policy-mix (monétaire et budgétaire) et le fonctionnement du marché du travail. L'Allemagne a su accompagner l'indépendance de sa banque centrale d'une maîtrise appropriée de son policy-mix et de négociations salariales fortement centralisées. Qu'en est-il pour l'Europe ? Après deux ans d'expérience nous sommes amenés à constater que la BCE est la seule institution de la zone euro à porter le fardeau de la coordination. L'Europe pratique un policy-mix original dominé par une politique monétaire unique et des politiques budgétaires nationales soumises aux exigences d'équilibre du pacte de

stabilité et de croissance. De ce fait, la BCE pilote seule le policy-mix européen en imposant sa priorité de stabilité des prix.

---

Pour ce qui concerne le marché du travail, des disparités importantes subsistent entre les pays de la zone euro. Les salaires sont relativement rigides et restent déterminés par des négociations qui dépendent de la spécificité de chaque état. Bref, il n'existe pas à l'heure actuelle un marché du travail européen. La pratique communautaire est ici encore originale. En effet, la coordination passe par la publication annuelle des lignes directrices pour l'emploi mais le traité d'Amsterdam laisse aux États membres l'entière responsabilité des politiques salariales.

Cette situation préoccupe naturellement la BCE. D'ailleurs, elle ne manque pas une occasion de rappeler ses craintes de dérapages des salaires et de préconiser sagesse et flexibilité. La BCE se retrouve ainsi en première ligne. Elle doit compenser par la rigueur monétaire les hausses salariales qui sont de nature asymétrique dans la zone euro. Pour faire face à ce problème, il faudrait soutenir la construction actuelle de l'UEM par le développement des négociations salariales centralisées au niveau européen. Dans ce contexte, la mise en place d'institutions de négociations offrirait un levier efficace pour résoudre la question de la coordination des choix des acteurs économiques. De plus, nous pensons que le développement des institutions syndicales européennes constituerait un vecteur puissant pour la construction de l'identité européenne.

La question du policy-mix européen a été abordée dans les numéros précédents. La plupart des articles de ce numéro traitent du marché du travail, des salaires et de la formation dans la zone euro.

---